



Vendredi 18 octobre 2019 - Relations individuelles de travail (10^{ème} réunion)

Si l'UIMM (patronat de la Métallurgie) avait décidé de ne plus faire évoluer le projet d'accord issu de la réunion précédente, il a néanmoins dû faire face à une opposition unanime des 4 organisations syndicales exigeant que le texte évolue.

D'emblée, la CGT a donné le ton dans cette séance pour exiger un texte assis sur le meilleur de l'existant et porteur d'innovations sociales. Elle a précisément rappelé l'importance du sujet puisqu'il est question des droits quotidiens des salariés quelle que soit la catégorie professionnelle, c'est le cœur des conventions collectives territoriales et la convention collective nationale des ingénieurs et cadres qui est sur la table des négociations.

L'UIMM a du finalement concéder quelques modifications complémentaires :

- Allongement du congé de paternité de 11 à 14 jours,
- Préavis de licenciement : retour à la durée actuellement prévue par la CCN pour le licenciement des ingénieurs et cadres âgés de 50 à moins de 55 ans et ayant 5 ans d'ancienneté : 6 mois,
- Minoration de l'indemnité de licenciement des ingénieurs et cadres : retour aux conditions actuelles exigées dans la convention collective nationale des ingénieurs et cadres,
- Formulation plus précise des circonstances permettant de recourir à la clause de non concurrence.
- Information du salarié malade licencié, s'il en fait la demande, des emplois disponibles pendant 6 mois suivant son licenciement,
- Congé enfant malade : 4 jours indemnisés à 50% au lieu de 3 par an (mais la durée ne bouge pas, 3 ou 5 jours en fonction de l'âge ou du nombre d'enfants).

Malgré tout, ces dernières évolutions du projet sont loin de répondre à nos exigences. Mais l'UIMM s'est refusée d'aller plus loin et a décidé unilatéralement de clore la négociation.

Une chose est sûre, tout le travail d'information et de mobilisation mené dans les entreprises et les territoires participe très largement à la construction de convergences syndicales face au patronat.

Ainsi, profiter des vendredis de l'action pour poursuivre le travail de mobilisation engagé depuis la rentrée est plus que jamais nécessaire.

La délégation fédérale.